

Dossier de demande de subvention 2021 - 2022 pour l'Association U.S.E.P. d'école

VALORISATION et AIDE au DÉVELOPPEMENT des ACTIVITÉS SPORTIVES dans les ASSOCIATIONS

À retourner impérativement **avant le mercredi 01 Décembre 2021**

Attention : les modalités d'aides financières pour votre association ont changé à partir de cette année. L'USEP33 ne fera pas d'avance lors de l'A.G contrairement aux années précédentes.

L'USEP33 financera vos dépenses en payant directement les factures adressées au département.

Les aides financières concerneront seulement le financement de transport, l'investissement en matériel et enfin les frais éventuels de prestataires.

*Vous devrez **nous envoyer vos devis** que nous validerons et indiquer que **les factures seront à envoyer à l'USEP33.***

Nous ne rembourserons pas les factures qui par erreur, auront été réglées par votre association !

La date limite de l'envoi de vos dernières factures sera impérativement le Mercredi 1 Juin 2022. Il n'y aura pas de prise en charge financière au-delà de cette date.

ACTION DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Une fiche par action 2021-2022

Action 1 : Développer la Rencontre Sportive Associative

Définition de la Rencontre Sportive Associative

La rencontre sportive associative est un projet conçu par l'enfant et pour l'enfant, en lien avec l'association USEP d'école, **pour au moins deux classes**, autour d'une pratique sportive complémentaire de l'EPS, avec des adultes qui auront créé les conditions pour que l'enfant ait toute sa place et pour qu'au moins un parcours de l'enfant soit servi : parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé

1. La rencontre comporte obligatoirement 3 temps : avant, pendant, après
2. Elle est inclusive c'est-à-dire accessible à tous, en s'adaptant aux singularités de chacun
3. Elle est conviviale, elle comporte un accueil et une fin formalisés
4. Elle génère de l'expression et de l'échange

Critères de recevabilité

Produire un document d'organisation qui permette d'explicitier les points suivants :

1. Décrire les 3 temps de la rencontre et la place de l'enfant dans chacun de ces temps
2. Citer les publics accueillis et les formes d'organisation particulière adoptées
3. Décrire les temps d'accueil et de fin de rencontre

USEP 33

**Château Bétailhe, 72 avenue de l'Eglise Romane
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX**

Tél : 05 56 44 52 25

Usep33@free.fr

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



4. Décrire les temps qui ont favorisé l'expression des enfants avant, pendant et/ou après la rencontre et les thèmes qui ont généré ces échanges.

Association USEP :

Action 1 : Développer la rencontre sportive associative

Présenter une action qui met en œuvre une RENCONTRE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Intitulé	
Objectifs	
Description avec les différents temps d'implication et de participation des enfants	
Budget prévisionnel	<i>Joindre un budget prévisionnel par action</i>
Demande à l'USEP33	<ul style="list-style-type: none"> • Transport : euros • Matériel : euros • Prestataire : euros



Action 2 : Développer des actions innovantes en lien avec le Parcours Citoyen et/ou le Parcours Santé de l'enfant

Définition

Expertise pédagogique USEP : la capacité que nous avons à nous outiller pour diffuser et développer notre identité pédagogique*.

* *Affirmer et organiser l'implication des enfants dans le projet sportif et associatif global, acteurs mais aussi auteurs de ce projet.*

Outils de travail :

- Ressources pédagogiques USEP : <http://usep.org/index.php/ressources-pedagogiques/>

Critères de recevabilité :

Produire un document d'organisation qui permette de montrer les points suivants :

1. L'utilisation et le déploiement d'un outil national : livret de débats associatifs, remue-ménages, la mallette handisport, les clés USEP d'une éducation au Développement durable, Attitude Santé...
2. Le lien explicite avec le parcours citoyen de l'enfant.

Association USEP :

Action 2 : Développer des actions innovantes en lien avec le ou les Parcours de l'enfant

Présenter une action qui met en œuvre un des outils nationaux

Intitulé	
Objectifs Rendre explicite le lien avec l'un des parcours éducatifs (précisez lequel et en quoi il s'inscrit dans ce parcours)	
Description avec les différents temps d'implication et de participation des enfants	



Budget prévisionnel	<i>Joindre un budget prévisionnel par action</i>
Demande à l'USEP33	<ul style="list-style-type: none"> • Transport : euros • Matériel : euros • Prestataire : euros

Action 3 : Favoriser des partenariats dans le cadre de la labellisation Génération 2024

Association USEP :

Action 3 : Développer les partenariats dans le cadre de la labellisation Génération 2024

Présenter une action qui met en œuvre le projet Génération 2024

Intitulé	
Objectifs	
Description avec les différents temps d'implication et de participation des enfants	
Budget prévisionnel	<i>Joindre un budget prévisionnel par action</i>
Demande à l'USEP33	<ul style="list-style-type: none"> • Transport : euros • Matériel : euros • Prestataire : euros